

Compte rendu des ateliers FORMIST du 13 juin 2003

Elisabeth Noël

Les rencontres FORMIST du 12 juin ont permis de réunir une centaine de participants autour du thème « Formation à la maîtrise de l'information à l'heure de l'harmonisation européenne : problématiques et perspectives ».

Cette journée a été prolongée le lendemain par des **Ateliers**, qui réunissaient les différents intervenants et participants étrangers, les membres des URFIST ainsi que ceux du Comité Éditorial et Scientifique (CES) de FORMIST. L'objectif de ces ateliers était de travailler ensemble afin de déterminer quelles sont les problématiques communes, à un niveau international, quelles propositions et quelles initiatives concrètes peuvent être mises en place dans le domaine de la formation à l'information, afin d'aller vers ce que Paul Thirion a joliment nommé un « **rôle de producteur d'avenir** ».

Ont participé à cet atelier :

- Muriel Amar, Département Information-Communication, IUT Paris V, France (membre du CES FORMIST)
- Carla Basili, Istituto di studi economici sull'innovazione de le politiche della ricerca, Rome, Italie
- Sylvie Chevillotte, FORMIST - Enssib, France (membre du CES FORMIST)
- Marinette Gilardi-Monnier, Bibliothèque d'Unimail, Genève, Suisse
- Lise Herzhaft, URFIST de Lyon, France (membre du CES FORMIST)
- Monique Joly, Doc'Insa, Villeurbanne, France (membre du CES FORMIST)
- Elisabeth Lacombe, URFIST de Toulouse, France
- Jean-Pierre Lardy, URFIST de Lyon, France
- Nicole Le Pottier, Département Archives et Médiathèque, Université Toulouse II le Mirail, France (membre du CES FORMIST)
- Jo Link-Pezet, URFIST de Toulouse, France
- Marie-Laure Malingre, URFIST de Rennes, France
- Isabelle Maurer, Bibliothèque d'Unimail, Genève, Suisse
- Diane Mittermeyer, Graduate School of Library and Information Studies, McGill University, Montréal, Canada.
- Elisabeth Noël, FORMIST - Enssib, France (membre du CES FORMIST)
- Bernard Pochet, Bibliothèque de la Faculté de Gembloux, Belgique

- Jacques Reibel, URFIST de Strasbourg, France (membre du CES FORMIST)
- Frédéric Saby, SICD Grenoble 2 et 3, France (président du CES FORMIST)
- Alexandre Serres, URFIST de Rennes, France (membre du CES FORMIST)
- Frédérique Simonot, Université Grenoble2 et 3, France
- Anne Spoiden, Directrice BPSP-UC, Belgique
- Mathieu Stoll, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, France (membre du CES FORMIST)
- Paul Thirion, Faculté de psychologie, Université de Liège, Belgique (membre du CES FORMIST)

Le premier atelier, animé par Nicole Le Pottier, rassemblait l'ensemble des 22 participants autour du thème « **Formation à l'information : état des lieux** ». Un tour de table a permis à chacun d'exposer ses expériences et les problèmes qu'il rencontrait, ce qui a permis de déterminer les grandes problématiques qui se retrouvent dans les pays représentés.

Le statut du formateur et le problème de la discipline : en effet, qui forme à la recherche documentaire ? Cela est-il du ressort du bibliothécaire ou de l'enseignant ? Si oui, tous les enseignants doivent-ils être concernés. Une telle vision des choses entraîne un risque réel de dépossession par les bibliothécaires : faut-il le souhaiter ou non ?

La **masse des étudiants** de premier cycle à former, qui trouve comme solutions :

- Des collaborations avec les enseignants
- Des systèmes utilisant l'enseignement à distance ou par le multimédia : autoformation, didacticiel en présentiel

Des **moyens humains et financiers** souvent insuffisants ou inadaptés, comme ceux utilisés pour la **création de didacticiel** : le mode de fonctionnement est différent selon les pays. Ainsi, si l'action ministérielle est appréciée en France (financement à travers les Budgets Civils de Recherche et Développement), les participants regrettent le délai imparti pour la réalisation de documents, délai qui est parfois réduit à un an. Ce délai est identique en Belgique, mais porté à 4 ans pour des projets suisses.

La création d'un document multimédia est un projet ambitieux, qui nécessite la mise en œuvre de compétences diverses, difficiles à rassembler sur un délai d'une année. Les contraintes administratives pèsent alors lourd sur la réalisation effective des projets.

Des maquettes prêtes à l'emploi : nombreux sont les formateurs qui souhaitent pouvoir consulter et utiliser des maquettes toutes prêtes pour leur formation, qu'il ne leur resterait plus qu'à adapter à leurs disciplines et à leurs contextes. Ou même des modules prêts à l'emploi. S'il est reconnu que les formateurs ont besoin d'adapter leurs documents à leur propre manière de voir, à leurs objectifs, à leurs méthodes pédagogiques, néanmoins, cette demande revient très souvent.

Cependant, on constate que ces formations semblent **arriver à maturité**, et que les questions anciennes ont évolué.

On remarque ainsi une **véritable professionnalisation** des formateurs, à travers la **formation des formateurs** à l'aspect pédagogique : en France, le dispositif permet d'offrir des options en formation initiale, des stages en formation continue, mais cela ne touche pas encore tous les intervenants. Néanmoins, les nouveaux professionnels de l'information concernés reçoivent tous au minimum une journée d'information sur la formation des usagers.

Par ailleurs, les formateurs se donnent de plus en plus les moyens et les outils pour mettre en place et faire évoluer leurs formations, à travers la **réalisation de référentiels de compétences** des formateurs et des étudiants, ainsi que par des **études sur les compétences des étudiants** à leur arrivée à l'université (cf. étude de Diane Mittermeyer).

On s'aperçoit aussi que le LMD (accords de Bologne) commence à s'appliquer dans certaines universités, avec des retombées plutôt positives pour la maîtrise de l'information, comme en Belgique par exemple. Nous sommes donc bien capables de mettre en place des formations dans ce nouveau cadre.

Le deuxième atelier traitait des référentiels de compétences, selon une approche disciplinaire : l'atelier Sciences était animé par Jacques Reibel, l'atelier Humanités par Muriel Amar.

L'atelier Sciences a permis d'évoquer plusieurs référentiels, dont celui réalisé par Doc'Insa, ou celui de l'ACRL, qui, semble-t-il, a été traduit (de manière peut-être incomplète) en français par l'EBSI. D'autres documents sont aussi signalés (cf. références en annexe).

Le besoin de décrire la méthode utilisée pour réaliser les référentiels émerge.

L'idéal serait aussi, à partir d'un référentiel, de l'adapter :

- À chaque type de formation
- À chaque type de méthodes pédagogiques, qui sont souvent peu abordées

- Au nombre d'étudiants

Monique Joly signale qu'ils imaginent, à Doc'Insa, d'intégrer directement, dans les modèles de documents qu'ils vont proposer aux étudiants, une partie sur la présentation de la méthodologie de la recherche bibliographique. Ce moyen contourné pourrait permettre à des bibliothèques, souvent amenées à travailler sur les feuilles de style des documents électroniques, d'« imposer » une telle réalisation.

La nécessité d'entrisme, de proactivité est aussi un moyen indispensable pour mettre en place des formations à l'information.

Elisabeth Lacombe présente FORSIC, dispositif de recensement des compétences des formateurs (acquises et à acquérir), qui relie les compétences au formateur, aux ressources, et aux besoins exprimés.

Des liens devraient être proposés entre les compétences visées et les ressources pédagogiques existantes permettant de les développer, ce qui implique la mise en place d'une passerelle entre FORSIC et FORMIST.

Bernard Pochet remarque que les formateurs réalisent beaucoup de travaux proches, de didacticiels sur des thèmes identiques, qu'il y a un véritable **besoin de synthèse, de mutualisation, de capitalisation.**

L'idée est alors évoquée de mettre en place un travail de recherche, qui permettrait une **analyse comparative des référentiels**, mettrait à jour les points communs, les différences. Cette analyse doit être précédée d'une phase de rassemblement des référentiels.

La **définition du concept d'« information literacy »** doit aussi s'effectuer, probablement à travers la collaboration d'une petite équipe internationale.

L'atelier Humanités a mis en évidence les besoins d'organisation des formations et de gestion des contenus, ainsi que celle de la réflexion sur la question du « sens des formations ». Il est essentiel de ne pas tomber dans le discours uniquement technologique, mais bien d'intégrer la méthodologie, afin de pouvoir garantir la portabilité des apprentissages. Un travail important doit donc être mené sur la définition d'intentions pédagogiques claires.

Pour pousser cette réflexion, il est proposé :

- d'organiser un séminaire de travail, afin de définir ce qu'est la culture de l'information ;

- de participer à l'expérience d'Enil, réseau international européen proposé par Carla Basili. La mise en place du LMD est le moment propice, à ne pas manquer, pour faire apparaître nos formations à l'information dans les cursus.

Il est aussi nécessaire de passer d'une pratique professionnelle à une pratique didactique orientée « information literacy ».

Aussi est-il proposé la mise en œuvre d'un groupe de travail, autour du concept de l'« information literacy » comme objet de modélisation. Une séance du comité éditorial et scientifique de FORMIST pourrait permettre de travailler spécifiquement sur ce thème autour des concepts et des contenus de formations.

L'après midi a donné lieu à des synthèses des différents ateliers et à des débats, pour envisager quelles suites donner à ces ateliers.

Il a été proposé :

- De **faire connaître les documents (référentiels) repérés**, de leur donner une visibilité plus grande, par exemple à travers le réseau Enil. Mais se pose aussi le problème de la langue (faut-il tout traduire, dans quelles langues ?). Des documents en langue originale (français) précédés d'un résumé en anglais semblent la solution la plus adaptée.
- De **réaliser un référentiel européen**
- Ou / et de mener une recherche sur les référentiels

Cette recherche pourrait se faire à partir d'un appel d'offre, ou en profitant d'un appel d'offre européen ou autre (prendre contact avec la DG13 sur ce sujet et voir ce qu'il est possible dans le cadre de l'union européenne).

Diane Mittermeyer se propose de travailler à ce sujet au niveau du continent américain, ce qui permettrait de mener parallèlement deux projets et de comparer les résultats. Mais l'état d'avancement n'est pas le même entre les deux continents (réalisation des référentiels en Europe, application en Amérique).

L'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) qui vient de s'installer à Lyon et avec lequel l'enssib et l'URFIST de Lyon travaillent déjà, peut être un interlocuteur à consulter pour mener une telle étude.

La **nécessité d'une définition commune de l'objet** au niveau européen apparaît comme essentiel. Diane Mittermeyer propose de poursuivre une revue de la littérature qu'elle avait déjà entamée, qui pourrait donner lieu ensuite à une réflexion commune francophone.

Le besoin de **relais auprès d'association professionnelle** émerge aussi : auprès de l'IFLA, où est en train de se créer une section sur la formation des usagers, auprès de la CPU (conférence des présidents d'Université)... Il peut être aussi intéressant d'obtenir un label de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

L'urgence semble être de travailler sur un référentiel francophone, car il en existe déjà énormément en langue anglaise.

Une première étape serait de travailler au niveau d'un pays, afin de faire remonter les expériences et les réalisations de référentiels, puis de faire une remontée au niveau de la francophonie.

L'idée d'un livre blanc international est évoquée, ainsi que celle d'un forum, qui peut être mis en place par l'enssib (avec la nécessité d'avoir un objet très précis, un temps limité et un animateur). Ce forum pourrait permettre de se mettre d'accord sur une définition commune de l'« information literacy », à partir du référentiel de l'ACRL.

Il est proposé que FORMIST fasse des propositions concrètes après la prochaine réunion de son comité éditorial et scientifique.